

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Matot - Mass'é



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUIITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yidich:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Matot - Mass'é

«Retirez d'entre vous » : vaine est la délivrance opérée par les hommes, Seul Hachem détient les clés de la réussite

« *Choisissez parmi vous (Litt. : retirez d'entre vous) des hommes d'armée ; ils marcheront contre Midian pour exercer sur lui la vindicte d'Hachem.* » (31, 3)

Le Noam Mégadim explique qu'Israël étant un peuple saint, il est soumis à une seule règle lorsqu'il part à la guerre : il doit placer sa confiance en Hachem, seulement en Lui, et non dans les armes, les chevaux ou tout autre élément matériel. Ses yeux doivent être dirigés uniquement vers le Saint-Béni-Soit-Il. C'est ce que le verset vient signifier par l'emploi de l'expression : « *Choisissez parmi vous [Retirez d'entre vous] des hommes d'armée* », voulant ainsi suggérer : "Retirez" [de vos cœurs cette pensée qu'il y a] "*parmi vous des hommes d'armée*", et "*ils marcheront contre Midian*" avec une confiance absolue et exclusive en Hachem ; et dès lors, vous serez, à coup sûr, en mesure d'"*exercer sur lui la vindicte d'Hachem*".

Et le Noam Mégadim de conclure en disant : « Comprends-le bien, et que ces paroles pénètrent dans ton cœur, car ce doit être la même chose dans tous les domaines. Dans chacune de ses voies, l'homme devra avoir l'intelligence de penser et de ressentir de cette manière, et grâce à cela, il bénéficiera d'une délivrance Divine complète. »

Voici, à ce sujet, une histoire extraordinaire qui se déroula voici plusieurs années en Eretz Israël :

Depuis un certain temps déjà, un enfant se sentait mal. Ses parents l'amènèrent dans un centre médical, où il subit une série d'examens fastidieuse qui révélèrent la présence d'une leucémie מלחמה . Le seul moyen de le guérir était de lui faire subir une greffe de moëlle épinière. Les parents demandèrent

l'avis d'un conseiller médical de Bné Brak (dont l'influence s'étendait sur l'ensemble du domaine médical mondial), qui leur recommanda de voyager vers une destination lointaine où se trouvait un médecin renommé et spécialiste éminent dans ce domaine. Avec l'aide d'Hachem, l'enfant pourrait ainsi recevoir le traitement susceptible de le guérir.

Les parents contactèrent le médecin en question, mais ils crurent défaillir en entendant le prix qu'il exigeait pour cette opération : deux cent mille dollars comptants ! Néanmoins, un homme étant prêt à donner tous ses biens afin de sauver sa vie, ils se mirent à réunir sou par sou, en sollicitant tous ceux qui étaient disposés à leur faire don ou un prêt. Ils parvinrent ainsi tant bien que mal à réunir la somme exigée. Ils s'envolèrent et après un périple long et fastidieux, ils arrivèrent finalement à l'endroit où se trouvait la clinique, dans ce pays lointain. Aussitôt, ils se hâtèrent vers l'établissement pour s'entretenir avec le grand professeur. Néanmoins, celui-ci écarta leur requête et, prétextant ne pas posséder le bistouri adéquat pour opérer, il différa l'intervention d'une dizaine de jours, délai requis, selon lui, pour la livraison d'un nouvel instrument (jusqu'à aujourd'hui, ils ne savent toujours pas si ce prétexte était vrai). Les parents crurent que leur cœur allait exploser : combien cette attente allait être difficile, surtout après tous ces sacrifices financiers et tous ces efforts ! Etait-il possible d'attendre et de perdre un temps précieux pour un malheureux bistouri ? **Cependant, immédiatement, ils se ressaisirent, confiants que le Saint-Béni-Soit-Il était le seul Maître, le seul commandant à bord, et que c'était Lui qui dirigeait le monde avec bonté et miséricorde. Dès lors, il était évident ce n'était pas le professeur qui avait différé l'opération mais le Saint-Béni-Soit-Il Lui-même. A quoi cela rimait-il donc de se plaindre ?**

Néanmoins, leurs proches (la famille plus étendue) n'acceptèrent pas de se taire ni de se plier à ce professeur ni au différé qu'il imposait. Ils remuèrent donc Ciel et Terre, en faisant pression sur lui et sur ses connaissances de diverses manières, tendres ou dures... Jusqu'à ce que, finalement, l'opération soit fixée au lendemain (entre-temps, bien-entendu, le bistouri qui convenait avait été "envoyé d'urgence" d'Allemagne). Et l'opération fut un succès.

Cependant, après coup, il s'avéra qu'il y avait eu tromperie sur l'accord convenu, puisque le médecin qui avait procédé à l'opération n'était pas celui qui était autant renommé, mais son "second". Pouvait-on reprendre le cours normal de la vie sans dire un mot après que des personnes sans foi ni loi eurent abusé de pauvres gens en les dépouillant de deux cent mille dollars, somme qu'ils n'avaient jamais vue avant, tout cela pour une opération pratiquée par un médecin ordinaire ? Mais là encore, comme la première fois, **les parents renoncèrent à revendiquer leur droit légitime, conscients que, de toute façon, tout provenait du Saint-Béni-Soit-Il. C'était Lui qui avait envoyé le "second" à la place du grand professeur. Pourquoi donc faire "trembler les murs" pour rien !** Calmement, ils remercièrent le "médecin" dès que l'enfant eut achevé sa convalescence, firent leurs valises et s'en retournèrent chez eux en Eretz Israël, et tout rentra dans l'ordre.

Au bout de cinq ans, le jeune garçon recommença à se sentir mal et, après examen, il s'avéra que... la maladie était revenue dans toute son ampleur. Ils prirent de nouveau conseil auprès du même médiateur médical, et celui-ci leur recommanda de retourner dans la même clinique réputée pour sa compétence dans ce domaine. Les parents, qui arrivaient tout juste à sortir des dettes de la première opération, et n'étaient pas encore revenus à leur situation financière d'auparavant, acceptèrent cependant le décret Divin avec amour et se hâtèrent de collecter une nouvelle fois les dons et même les prêts de qui voulait bien leur accorder. Ils quittèrent donc leur maison pour se rendre à

nouveau dans cet endroit reculé. Dès qu'ils arrivèrent, ils apprirent que ce même professeur renommé pour lequel ils étaient venus cinq ans auparavant avait vieilli et que c'était son second qui l'avait remplacé, celui qui avait, en pratique, procédé à l'opération avec succès. Sitôt que les parents et l'enfant le rencontrèrent, il examina le dossier médical de ce dernier.

« D'après ce qui est écrit ici, leur dit-il, je vois que cet enfant est passé entre mes mains. Par conséquent, je ne vous prendrai, à présent, pas même un centime, puisque je dois assumer la responsabilité de ce patient durant toute sa vie [de fait, ce médecin l'opéra avec dévouement et Hachem apporta la réussite à l'œuvre de ses mains]. » La joie des parents ne connut pas de limite, car en un instant, ils se trouvèrent affranchis de toutes leurs nouvelles dettes. Le Saint-Béni-Soit-Il avait donc agréé leur conduite **et ils virent en cela un signe tangible du bien qu'Hachem réserve à ceux qui placent leur confiance en Lui et qui, forts de celle-ci, renoncent à revendiquer leur droit légitime.** Car s'ils s'étaient obstinés, cinq ans auparavant, à réclamer leur argent, ils auraient vexé ce médecin. Qui sait s'ils auraient alors obtenu gain de cause. En outre, il est certain qu'à présent, celui-ci ne leur aurait fait aucune concession et ils auraient dû payer à nouveau la somme exigée. **Mais comme ils avaient accepté avec confiance et amour la décision Divine, ils avaient mérité ainsi tout ce bonheur.**

Il est écrit dans notre Paracha (31, 4) : « *Mille par tribu, mille par tribu* », ce que le Midrach (22, 3) explique en disant que, de chaque tribu, furent envoyés deux mille hommes, mille pour combattre au front, et mille autres afin de prier pour eux. Rav Y'éhéziel Lévinstein pose plusieurs questions au sujet de ce commentaire : 1) Pourquoi ceux qui priaient furent-ils également envoyés au front ; ne valait-il pas mieux les installer à la synagogue pour prier ? 2) Pourquoi envoyer mille hommes pour prier **par tribu** ? Ne suffisait-il pas de réunir un Minyane, d'autant plus que l'on pouvait

compter sur la prière de tous les Bné Israël ? Quelle était donc l'utilité d'assigner ce rôle particulièrement à ces mille hommes ? 3) Par-dessus tout, il y a lieu de s'étonner : cette guerre était une guerre de Mitsva que le Saint-Béni-Soit-Il avait ordonnée à Moché en lui disant : « *Exerce la vengeance des Bné Israël sur les Midianites.* » Dès lors, pourquoi fallait-il prier pour la victoire de cette guerre ?

Rav Yé'héziel Lévinstein y répond en expliquant que, certes c'était D. qui conduisait la bataille, mais **néanmoins l'homme par nature a tendance à penser que c'est "à la force de son poignet" qu'il a pu réussir.** Or, ce genre de pensée est "le début de la fin", et l'origine de la défaite. Et puisque le Saint-Béni-Soit-Il désirait les protéger de telles pensées, Moché dut envoyer mille hommes, comme le nombre précis de combattants, afin qu'ils prient à proximité de ces derniers. De cette manière, chacun savait qu'il y avait un homme en particulier qui priait pour lui, et **il ne s'attribuait donc pas la victoire à lui-même mais seulement au Maître du monde** qui écoutait la prière de cette personne. (L'homme est, en effet, influencé par ce que ses yeux voient. Donc, le fait de savoir que quelqu'un dans le camp prie pour lui n'est pas suffisant, et n'écarte pas le danger de penser que la réussite lui revient.)

Mass'é

« **Sur l'ordre d'Hachem** » : avoir confiance que tout provient du Saint-Béni-Soit-Il

« *Ils voyagèrent de Elim et firent étape à la mer Rouge* » (10, 83)

Le Bné Issakhar explique que, comme on le sait, nos pères étaient jadis idolâtres en Egypte, et que seulement après s'être détournés de l'idolâtrie, ils méritèrent que le Roi du monde, le Saint-Béni-Soit-Il, se dévoile à eux. Ils virent alors la Présence Divine de leurs yeux, comme il est écrit : « *C'est mon D. et je l'embellirai* » (Chémot 15, 2), ce que Rachi explique par : "Lui-même se dévoila à eux, et ils le montraient du doigt. Même une servante vit sur la mer ce que les prophètes ne virent

pas." Et il donne la lecture suivante du verset :

Ils voyagèrent de Elim (des dieux) : "lorsqu'ils se détournèrent de la croyance en tout dieu étranger", c'est seulement alors qu'ils purent faire "étape à la mer Rouge", et reconnaître la Divinité du Saint-Béni-Soit-Il.

Il conclut alors ainsi : « **Cela pour enseigner à chaque homme la sagesse consistant à écarter de sa vue toutes les actions qui, selon son imagination, lui amènent sa subsistance, comme par exemple, augmenter ses transactions commerciales et ses heures de travail. Il placera sa confiance en Hachem. C'est alors qu'Hachem se dévoilera à lui mentalement et il verra que tous ses mouvements sont liés à la volonté du Créateur.** »

C'est un principe fondamental : **celui qui avance dans la vie avec intégrité et conforme toutes ses voies à la volonté d'Hachem, sans faire de "calculs" dans les efforts qu'il entreprend pour obtenir sa subsistance, mérite que le Ciel l'aide à réussir, et mérite en outre une bonne récompense. En revanche, celui qui investit ses efforts en vue de subvenir à ses besoins, de manière défendue, en pensant qu'il pourra en tirer un bénéfice, verra ses espoirs déçus, outre la perte qu'il occasionne à sa propre personne.**

L'histoire qui suit, telle qu'elle m'a été racontée par son protagoniste, se déroula récemment à Monsey :

A l'entrée de Chabbat, son épouse oublia d'éteindre le four qui demeura ainsi allumé sur la température maximale. Lorsqu'ils s'en rendirent compte, ils ne surent que faire. Dans toute la maison, on sentait la chaleur, et ils craignirent que cela fût dangereux. Le mari alla demander à un Rav ce qui était permis de faire, et celui-ci postula que seul un non-juif pouvait éteindre (car cette situation ne constituait pas un réel danger). L'homme partit donc à la recherche d'un goy dans son quartier, mais il n'en trouva pas. Par conséquent, il s'en remit à Hachem, sans

craindre la perte d'argent et le désagrément que cela engendrait. Or, peu de temps après (vers minuit), une coupure d'électricité frappa tout son quartier, et de ce fait, le four s'éteignit. Lorsque la lumière revint après quelques instants dans les demeures, le four demeura éteint (puisqu'un four pour fonctionner nécessite d'être rallumé après chaque extinction), et toute la famille put enfin respirer. Celui qui remet son sort et sa situation entre les mains d'Hachem ne subira aucun mal !

Lorsque le Pné Ména'hém acheta un appartement, il convint avec le vendeur qu'à l'approche de Pessa'h, ce dernier quitterait les lieux. Néanmoins, dès qu'il comprit que, pour diverses raisons, la chose serait difficile pour lui, il envoya lui faire dire que le moment convenu n'était pas à prendre "au pied de la lettre". De son côté, il pouvait y rester même jusqu'à deux mois après Pessa'h. En outre, le Pné Ména'hém acheva de payer tous les paiements mensuels deux mois avant le délai final, à la grande surprise du vendeur. Par la suite, il expliqua à son gendre, Rav Avraham Dov Lipel, qu'il avait ainsi agit parce qu'il s'était rendu compte de la situation financière difficile du vendeur et voulait lui permettre ainsi de se préparer à déménager.

Après un certain temps, le Pné Ména'hém rencontra le vendeur et lui révéla joyeusement le miracle dont il avait bénéficié par son mérite :

« Il est écrit, lui dit-il : "Observe l'homme **intègre** et vois le **juste**" (Téhilim 37, 37). Mon père, le Imré Emet, a expliqué ce verset en disant que celui qui avance dans la vie avec une **intégrité** innocente et renonce à revendiquer son droit légitime, Hachem le dirige et lui montre le **juste** chemin. Vois donc, j'avais déposé chez "un commerçant" l'argent que j'avais préparé pour l'achat de l'appartement. Peu de temps après que je l'ai retiré, ce dernier a fait faillite et a perdu tous ses biens et, avec eux, toutes les sommes que les gens avaient déposées chez lui. Si je n'avais pas alors retiré mon bien, il ne me serait pas resté le moindre centime ! Seul le

mérite d'avoir renoncé à mon droit légitime en aidant celui qui était dans une situation difficile m'a sauvé de cet immense préjudice ! »

Rabbi Moché Aharon Stern, le Machguia'h de la Yéchiva de Kamenitz, raconta qu'il voyagea une fois en Suisse afin de faire participer de généreux donateurs au mérite de soutenir la Yéchiva. Son intention avait été au départ de prier dans une certaine synagogue pour sensibiliser à sa cause le cœur des fidèles de ce Minyane. Néanmoins, la veille, il fut informé que ceux-ci ne respectaient pas scrupuleusement l'heure limite à laquelle on pouvait prier. Il décida donc de ne pas prier là-bas, malgré le préjudice financier que cela lui occasionnait. De fait, il se rendit dans une autre synagogue. Peu après, il rencontra un collecteur de fonds qu'il connaissait. « Combien as-tu perdu en ne venant pas aujourd'hui dans cette synagogue !, lui dit ce dernier. Un très grand donateur est venu et a distribué à chacun un billet de cent francs suisses (ce qui représentait une somme considérable à cette époque). » Le soir-même, Rabbi Moché Aharon alla dans ladite synagogue pour prier Min'ha et Arvit, et il aperçut soudain le "grand donateur" en question. Il l'aborda et lui expliqua qu'il réunissait des fonds pour soutenir la Yéchiva et que, comme il n'était pas présent le matin, il sollicitait maintenant son aide. Le riche sortit de sa poche un billet de cent francs et le lui remit. Après Min'ha, Rabbi Moché Aharon attendit la sortie des étoiles pour prier Arvit. A ce moment-là, le riche alla s'entretenir avec le "Gabaï" (le responsable du bon fonctionnement) de la synagogue. Il désigna Rabbi Moché Aharon en lui disant que l'on voyait qu'il s'agissait d'un grand homme, et il désirait savoir de qui il s'agissait.

Le Gabaï lui vanta sa valeur, et le riche retourna lui faire un don supplémentaire de trois cents francs. A la fin de la prière de Arvit, il s'approcha, une fois de plus, de Rabbi Moché Aharon et lui raconta qu'il était venu des Etats-Unis en Suisse pour peu de temps et qu'il avait pris avec lui une grosse somme d'argent à distribuer à des œuvres de

bienfaisance. N'ayant pas trouvé beaucoup de nécessiteux, il lui restait encore une bonne somme entre les mains. Comme il voyait que Rabbi Moché Aharon était un homme de valeur, il voulait lui donner toute la somme restante. Et il sortit de sa poche mille francs supplémentaires qu'il lui remit.

Par la suite, Rabbi Moché Aharon eut coutume de dire : « Voyez de vous-mêmes comment le Saint-Béni-Soit-Il "conduit les pas de l'homme" (bénédictio du matin), car si j'étais venu prier le matin, ce riche m'aurait donné cent francs comme il a donné aux autres collecteurs. Il n'aurait pas pris garde à moi puisque nombreux étaient ceux qui le sollicitaient. C'est pourquoi Hachem a fait en sorte que je ne vienne qu'à Min'ha, et que je sois ainsi seul à parler avec lui. Il a pu ainsi s'intéresser à moi en particulier, ce qui l'a incité à demander des renseignements à mon sujet. C'est de cette manière que j'ai bénéficié de toute cette somme. Cela illustre que **l'homme ne doit jamais faire d'Hichtadloute** (efforts en vue de sa subsistance) **qui est contraire à la loi**. Car c'est précisément parce que j'ai veillé à prier selon les règles, en son temps, que j'ai mérité de recevoir mille quatre cents francs, quatorze fois plus que ce que j'aurais gagné si j'avais fait une Hichtadloute sur la base d'un interdit ! »

« Ils campèrent dans le désert du Sinai » : l'importance de l'étude de la Torah, en particulier durant ces jours-ci

« *Ils partirent de Réfidim et ils campèrent dans le désert du Sinai. Ils partirent du désert du Sinai et campèrent à Kivrot Ha Tahava* » (33, 15-16)

Le Méor Ha Chémech explique ce verset de la manière suivante :

« Dans les livres saints, il est rapporté que ces versets font allusion aux différents degrés spirituels auxquels les Bné Israël accédèrent progressivement. Or, voici qu'à partir du moment où le mauvais penchant détourne l'homme de la bonne voie הלילה, **au début, il installe dans son cœur la paresse**. Et si celui-ci ne la surmonte pas de toutes ses forces en

faisant preuve d'empressement, il tarde alors à se lever le matin pour servir son Créateur, et la paresse le conduit, à son tour, à négliger l'étude de la Torah. **Ensuite, à cause de la négligence dans l'étude, il est pris de mauvais désirs** הלילה. C'est pourquoi l'essentiel est de surmonter son Yetser Hara et d'avoir comme objectif d'acquérir cette vertu d'empressement, car grâce à elle, il se pressera de s'adonner à l'étude de la Torah. Et la Torah le protégera des mauvais désirs et des mauvaises actions. C'est ce que le verset vient suggérer : "*Ils partirent de Réfidim*" : puisqu'ils s'éloignèrent du Réfione (du relâchement), à savoir de la paresse, par conséquent "*ils campèrent dans le désert du Sinai*", ce qui suggère qu'ils s'adonnèrent, de ce fait, à l'étude de la Torah. [Il est ensuite écrit] "*Ils partirent du désert du Sinai*", pour suggérer qu'ils n'eurent besoin de faire preuve de ruses pour surmonter leur Yetser Hara seulement qu'au début, mais après cela, la Torah devint suave pour eux (...) et elle leur enseigna comment briser leurs (mauvais) désirs. Et c'est ce qui est écrit : "[ils] *campèrent à Kivrot Ha Tahava*", car ils n'avaient plus de mauvais désirs (*Kivrot Ha Tahava* signifiant "les tombes du désir", n.d.t.) »

Durant la Choa, Rabbi Pin'has de Ostilla (le gendre de Rav Dov Issakhar de Belz) demeurait, sans relâche, à étudier avec une assiduité exemplaire. Autour de lui, on s'étonnait : comment pouvait-il s'adonner à la Torah dans une situation aussi terrible où le danger était aussi présent à l'intérieur qu'à l'extérieur et où le sang juif était versé à flots ?

« Chez mon beau-père, leur dit-il, régnait une pareille situation lors de la première guerre mondiale, et il étudiait la Torah jour et nuit. Lorsqu'on lui en demanda la raison, il répondit que la Michna dans le traité de Sanhédrine (6, 5) rapporte au nom de Rabbi Méir que lorsqu'un homme souffre, la Chékhina, si l'on peut dire, hoche la tête et dit : "J'ai mal à la tête, J'ai mal au bras". Si bien que, lors d'une guerre comme celle-ci où tant de juifs sont dans l'épreuve, la Chékhina gémit de souffrance et de peine. Or, **il n'y a rien qui réjouit la Présence**

Divine comme l'étude de la Torah. C'est pour cela, disait-il, qu'il s'adonnait à l'étude : afin de réjouir la Chékhina et lui alléger sa peine. Si mon beau-père s'exprima ainsi, conclut Rav Pin'has, pendant la première guerre mondiale, combien, a fortiori, la Présence Divine gémit-Elle de douleur à une

heure pareille, et combien devons-nous la réjouir par l'étude de la Torah ! »

En ce qui nous concerne, combien est-il important de nous renforcer dans l'étude durant cette période de Bène Hametsarim, afin de réjouir la Chékhina !